



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 28 mars 2012

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 28 mars 2012. A l'ordre du jour figuraient notamment le bilan de l'exécution budgétaire 2011, ainsi qu'une communication sur la mise en œuvre du contrat d'objectifs 2012-2016. Ce conseil ne semblait pas très important, puisque même les 2 vice-présidents, MM. MONIN représentant les COFOR et M. DENORMANDIE représentant la FNB n'étaient pas présents autour de la table, malgré le point de l'ordre du jour sur leur réélection.

Les représentants des ouvriers forestiers ont pris la parole, en préalable, afin d'évoquer les incidents du 19 mars à Nancy. Rappelons que ces événements constitués par la coupe de 6 tilleuls en ville de Nancy lors d'une manifestation, se sont soldés par des mises en examen et quelques échauffourées assez violentes avec les forces de l'ordre.

Nos collègues ont expliqué que ce mouvement était la conséquence d'une absence de compréhension de leurs attentes, notamment en matière de salaire, de carrière, mais surtout depuis la fin de l'accord sur la cessation anticipée d'activité, qui devrait être remplacée par une cessation progressive d'activité.

Il en ressort que des ouvriers forestiers, qui pouvaient espérer, selon l'ancien accord, partir en préretraite » à 55 ans, vont devoir (*s'ils le peuvent physiquement*) travailler jusqu'à 62 ans.

D'autre part les ouvriers forestiers dénoncent la non-prise en compte de la pénibilité du travail, l'absence de solutions de reclassement professionnel en cas d'inaptitude. Ils s'élèvent enfin contre le fait que la RGPP s'applique également aux ouvriers forestiers, personnels de droit privé de l'EPIC ONF.

Budget 2011

Le budget 2011 fait ressortir un bénéfice de 1.1 M€. Cependant ce résultat, dû essentiellement aux bons résultats des ventes de bois et à une météo particulièrement clémente qui a permis de travailler pratiquement toute l'année, ne doit pas masquer la fragilité du financement de l'Etablissement.

Résultats

Bois : 236 M€

C'est la deuxième meilleure année après 2007 (253 M€) qui avait bénéficié de la flambée des prix des matières premières.

Activités concurrentielles et MIG : 145 M€

Les représentants des OF informent ensuite le Conseil, qu'au travers de leurs organisations syndicales, ils ont décidé de ne plus participer à aucune négociation avec la Direction, puis ils quittent la séance du Conseil.

Le Directeur Général rappellera, pour sa part, qu'il s'efforce de maintenir l'emploi des OF et annonce des équivalents « retours catégoriels » à hauteur de 15M€ sur les 5 ans du nouveau contrat et la conclusion d'un accord de cessation progressive d'activité. Il parle aussi de son souci d'arriver à l'équilibre comptable des agences Travaux.

Pour sa part, le président du Conseil d'Administration reconnaît que la transformation de la CAA en CPA est un problème dont il faudrait pouvoir sortir par le haut ...

Nos collègues ont eu, au sein du Conseil, l'appui des représentants des personnels fonctionnaires, mais Il est cependant un peu dommage qu'ils ne nous aient pas informés, avant la séance, de leur intention de quitter la salle. Car bon nombre de leurs revendications sont transposables aux fonctionnaires et un départ unanime des représentants des personnels aurait eu de la « gueule » et un impact certain.

Masse salariale : + 1,5 %

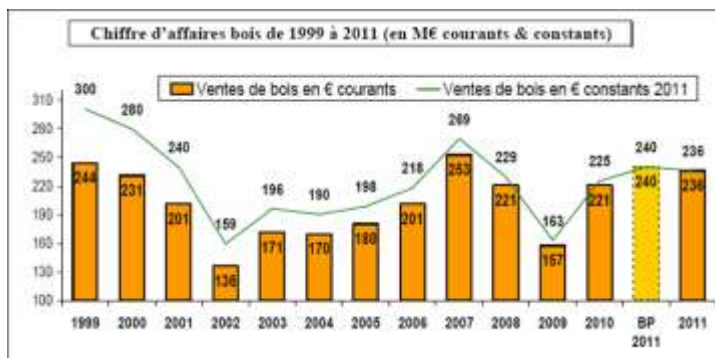
Mais la hausse du CAS PENSION (pensions civiles) est de 3,6 %. Hors le CAS PENSIONS elle a donc baissé avec la suppression de 48 ETP des pensions civiles.

Cependant l'endettement global de l'ONF progresse et passe de 180 M€ en moyenne sur l'année et 297 M€ à fin décembre 2011.

A noter que la présentation du résultat budgétaire 2011 a donné lieu également à un bilan sur la durée du contrat 2007-2011 dont vous pouvez retrouver, en quelques chiffres, ci-dessous, les principales données :

Le bilan du contrat 2007-2011

EN QUELQUES CHIFFRES



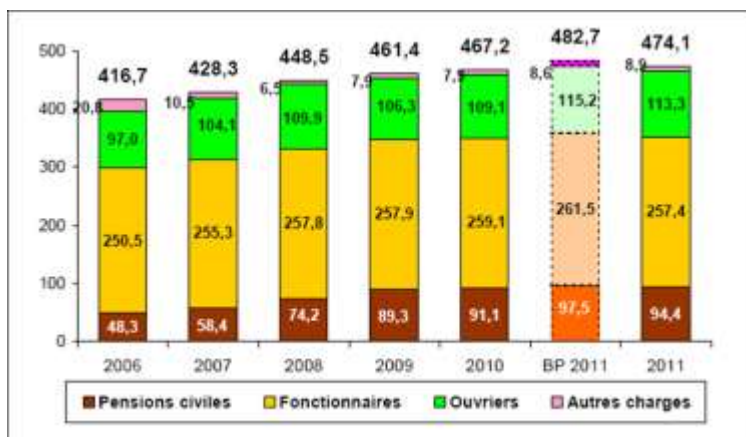
VENTES DE BOIS

Les prix semblent également avoir retrouvé leur niveau de 1999. Toutefois, compte-tenu du mélange bois sur pied /bois façonnés qui incorpore une part croissante de travaux forestiers (exploitation), les prix restent en réalité très inférieurs à ceux de 1999.



ACTIVITES CONVENTIONNELLES

L'ONF retrouve en 2011, son niveau d'activité de 2009, après la baisse de 2010, conséquence de la crise. Sur la durée du contrat, le volume des travaux est stable à 95 M€. Les travaux représentent 66 % des activités conventionnelles et les principaux clients de l'ONF sont les communes pour 66 % du C.A.



EFFECTIFS - MASSE SALARIALE

Sur la durée du contrat, la masse salariale des fonctionnaires et agents contractuels (hors pensions civiles : CAS pensions) est resté stable en Euros courants.

Les effectifs des personnels fonctionnaires ont baissé de 465 ETPT, soit une baisse annuelle moyenne de 1.4%, dans la droite ligne de la RGPP. Au total c'est une baisse de 7% sur la durée du contrat.

Dans le même temps, les effectifs du secteur privé ont diminué de 6,6%.

L'examen du résultat budgétaire 2011 était également l'occasion de dénoncer une fois de plus, le rôle tampon de la masse salariale qui augmente uniquement du fait du CAS PENSIONS. En fait, comme nous l'avions déjà indiqué lors du précédent Conseil, le résultat de la masse salariale est inférieur de 8.5 M€ aux prévisions de début 2011. Ceci s'explique aussi par l'absence de retour catégoriel concernant notamment les corps administratifs.

On retrouve donc cette logique implacable, qui consiste à baisser les effectifs (48 ETP), même

lorsque les résultats sont bons. Et l'Etat se sert sur les pseudo-bénéfices à travers le CAS PENSIONS, le non paiement de certaines MIG ou le bail emphytéotique, dont on apprend au passage, qu'il serait abandonné, mais l'ONF a déjà versé 50 M€... !

Vous trouverez ci-après la déclaration faite par le SNPA sur le budget 2011 et plus largement sur le niveau des effectifs et les retours catégoriels :

Déclaration du SNPA FO – Conseil d'administration du 28 mars 2012

Je voudrais tout d'abord remercier les services de la DG qui ont préparé ce rapport de présentation très complet, notamment en ce qui concerne l'évolution et les résultats de notre Etablissement au cours des 5 dernières années. Chacun peut en faire sa lecture, mais il montre bien que la matière première qui nous légitime n'arrive pas à retrouver sa valeur d'antan. Nous roulons sur « un vélo qui se dégonfle » et il faut pédaler de plus en plus fort.

Cependant, malgré les aléas climatiques et les crises financières, et un environnement hostile l'ONF tient bon et parvient même à dégager quelques bénéfices.

J'entends par environnement hostile, l'augmentation folle du CAS PENSIONS, les missions non payées par l'Etat ou nos tutelles au cours de ce contrat, et bien sûr la contrainte imprimée à l'Office sur ses forces vives : les personnels. Alors oui ce bilan pourrait être satisfaisant et plus s'il n'était pas hors de prix !

Je souhaiterais rappeler quelques éléments qui ne figurent pas en clair dans ce rapport :

Commençons par la diminution des effectifs : 7% pour les personnels PEF, à un dixième en dessous du chiffre de la RGPP... Pas de quoi de se réjouir !

Permettez moi de rappeler l'esprit dans lequel « on nous a vendu le contrat » en 2006 : un deal entre augmentation de la valeur ajoutée et moindre baisse des effectifs.

Aujourd'hui la valeur ajoutée est au rendez-vous, et la baisse des effectifs aussi, c'est le grand mensonge de ce contrat.

Ajoutons-y quelques suppressions d'agences et DT, largement incomprises, d'une efficacité douteuse, accompagnées de mobilités géographiques ou fonctionnelles largement suscitées.

Une RGPP d'une telle ampleur, aurait dû nous apporter au moins des retours catégoriels « confortables » et une amélioration des conditions de rémunération.

En final, rien pour le NES B administratif, des montants loin des promesses pour la PSR des adjoints, rien sur le SA +, pourtant inscrit en dur dans le contrat et pas grand-chose d'autre.

J'en profite pour demander où en est la promesse faite par le DG de faire publier pour les premiers jours d'avril, le décret simple permettant aux SA de bénéficier enfin de leur dû. C'est le grand mensonge de la RGPP à l'ONF : si vous voulez écœurez un gestionnaire administratif, parlez lui de cela !

Alors un bon bilan mais à quel prix :

Je ne rappellerai pas certains événements survenus au cours des 5 dernières années mais le SNPA est très inquiet quant aux conséquences de la diminution des effectifs en termes d'impact sur la santé des personnels. Nous avons déjà alerté de maintes fois le Conseil sur ce point !

Les chiffres de ce rapport pourraient même infirmer certains de nos propos dans cette assemblée. Finalement nous prétendons tout le temps qu'on n'y arrivera pas et vos chiffres disent le contraire.

Ne regarder les choses uniquement que par ce petit bout de lorgnette cache cependant tellement de réalités ! Certaines sont d'ailleurs curieusement appréhendées quand on lit que pour capter 8,5 M€ de travaux supplémentaires, une nouvelle structure ou quelques tracteurs sont si déterminants...Non ce sont avant tout les hommes et les femmes de l'ONF qui font sa force.

Il aurait été intéressant de prospecter la ressource humaine aussi finement qu'on l'a fait pour le cours du bois, ou les perspectives de sa commercialisation. En clair, vu ce que nous sommes capables de faire, combien aurions nous pu espérer en termes de résultats si on avait maintenu les effectifs ?

Je vais donc terminer mon propos en rendant hommage aux personnels que nous représentons.

Je souhaite également alerter le Conseil sur le constat d'une dégradation du climat social ressenti dernièrement à l'occasion de réunions statutaires. La Direction veut imposer ses décisions, sans négociation préalable, c'est le cas notamment pour l'entretien professionnel, le remplacement de la PSR par la PFR ou certaines propositions de nominations récentes.

Pire, la nouvelle gestion des ressources humaines est aux antipodes de la politique menée jusqu'à ce jour et contraire à la volonté réaffirmée par le DG de pourvoir les postes de fonctionnaires par des fonctionnaires.

Cette nouvelle politique porte en germe une dégradation du climat social. Je vous remercie de votre attention

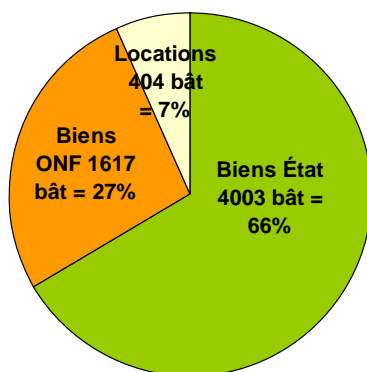
NES B en aparté

Suite à notre déclaration, le Directeur Général nous fait savoir que le décret concernant la fusion des corps de secrétaires administratifs avec ceux de l'Agriculture doit passer en Conseil d'Etat début avril et qu'on peut espérer une signature rapide pour une mise en œuvre du NES B dans les premiers jours du mois d'avril.

Cependant, à ce jour (*presque fin avril*) nous attendons toujours la publication du décret et la période électorale risque, une fois encore, de retarder la signature et la mise en œuvre du NES B administratif à l'ONF.

Point d'avancement de la stratégie immobilière

Chaque année le conseil d'Administration est informé de l'évolution du parc immobilier, des ventes et des investissements immobiliers réalisés grâce à ces ventes. Il s'agit, là aussi d'une mesure RGPP.



Graphique des biens gérés par l'ONF répartis à 96 % en métropole et 4 % dans les DOM TOM

Ensemble des bâtiments

Bâtiments libérés = 14 000 m² de surface utile brute

Locaux nouvellement gérés = 5 300 m² SUB

Diminution d'environ 8 700 m² en 2011, - 1,2 % par rapport à la surface recensée dans le SPSI.

Bâtiments de bureaux

Diminution de 1000 m² de surface utile nette : coefficient d'occupation ramené 17,1 m²/agent à 16,8 m²

Communication sur les ventes de bois

La présente communication a pour objet de faire un bilan d'ensemble des ventes de bois 2011 et de donner quelques éléments concernant les perspectives pour 2012.

Les ventes de bois en 2011 se sont inscrites, durant le 1^{er} semestre, dans un contexte général de redressement du marché du bois après la forte dégradation intervenue fin 2008 et en 2009.

La crise financière de l'été dans la zone euro a assombri les perspectives économiques avec pour conséquence en fin d'exercice une baisse de la demande et des prix, un déstockage dans la grande distribution impactant négativement les carnets de commandes des scieries et des restructurations dans l'industrie papetière.

Par conséquent, un certain essoufflement a été constaté au cours du dernier trimestre même à destination de l'énergie en raison de la clémence du climat à l'automne.

Les perspectives pour l'exercice 2012, du moins pour le 1^{er} semestre au vu de la situation actuelle des marchés, sont incertaines, ce qui conduit les

clients à limiter leurs achats pour satisfaire des besoins à très court terme.

Cette situation se traduit par une quasi stabilité des prix pour les plus beaux bois façonnés par rapport aux ventes du 1^{er} trimestre 2011, mais par une baisse significative voire une mévente pour les qualités secondaires.

A noter également qu'un débat semble exister au sein de la Direction Générale entre la Direction Financière et la Direction Technique en ce qui concerne les bois façonnés, le technique affirmant que la valeur ajoutée passe par les bois façonnés, le financier étant plus réservé, eu égard aux impacts économiques sur la trésorerie de l'Etablissement et les charges générées par les frais de façonnage, qui sont sous-traités, en très grande majorité. Ce débat n'est pas nouveau, mais il prenait un éclairage plus marqué lors de cette communication sur les perspectives de commercialisation. Le SNPA a fait remarquer pour sa part, qu'une rémunération de 1 % sur les ventes groupées, ne couvrirait certainement pas les efforts engagés pour cette démarche...

Communication sur les premières déclinaisons du contrat 2012-2016

Pour 2012, des projets stratégiques territoriaux dans chaque direction territoriale ou régionale ont été demandés début janvier. Ils recouvrent les stratégies en matière de travaux, de bureau d'études, commerciale et de commercialisation des bois.

L'enjeu affiché est la hiérarchisation des missions, l'évolution du maillage territorial (UT), le fonctionnement et l'organisation du management au sein de l'office (simplification des procédures).

Les conclusions de l'audit socio-organisationnel mené par Capital Santé, dont les résultats sont attendus pour début mai, seront intégrées à ces projets stratégiques qui seront revus chaque année.

Une ébauche des projets est prévue pour fin avril, pour une présentation définitive en juin.

En conclusion,

Un Conseil d'Administration un peu laborieux et plus informatif que stratégique. Les choses se mettent en place petit à petit, notamment en ce qui concerne les dispositions du contrat 2012-2016. Le prochain conseil est prévu en Juillet et il est à parier que de nombreuses dispositions nouvelles seront dévoilées à ce moment là.

Qui plus est, la période actuelle, susceptible d'engendrer des changements profonds de gouvernance ne semble guère propice à l'action, nous sommes clairement en phase d'attente ou de gestation, de quoi ? ... la suite au prochain Conseil.